

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-254 du 10 Août 1994

portant approbation du Bilan et des
Comptes Annexes de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires
(SO.BE.MA.P.) pour l'Exercice 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 89-336 du 29 Août 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires ;
- VU le Décret N° 92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres autorisé en sa séance du 06 Juillet 1994,

D E C R E T E :

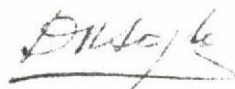
Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'Exercice 1992 de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SO.BE.MA.P.) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Août 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



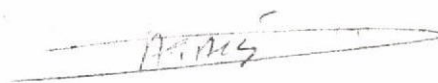
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,



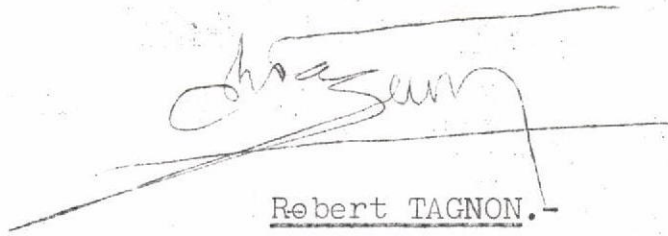
Pierre MEVI.-
Ministre intérimaire

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



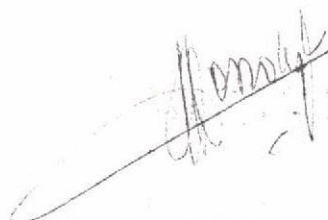
Lazare KPATOUKPA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MTPT-MPRE-MF 12 SGG 4
AUTRES MINISTERES 15 DCP-DSDV-DE-DTCP-DI 5 DPE-INSAE-DLC 3 UNB-CS 4
FASJEP-ENA 3 IGAA-DCCT-GCONB 3 CSM 1 JO 1.-